



Communiqué de presse • Lundi 26 octobre 2020

LA SOCIÉTÉ ANONYME DE COORDINATION HABITAT 25 & NÉOLIA

QUI ?

Habitat 25 et Néolia sont les initiateurs et membres de cette Société Anonyme de Coordination (SAC). Présidence, vice-présidences constituent une gouvernance tournante sur un rythme de 3 ans. Le Conseil d'Administration respecte l'équilibre de chacun des membres de la SAC. Ce projet a remporté l'adhésion unanime des deux Conseils d'Administration et des instances représentatives du personnel des deux organismes.

QUOI ?

La Société Anonyme de Coordination est une Société qui regroupe des organismes de logement social. Objectifs : réaliser des **actions communes en mutualisant** les moyens techniques, les expériences et bonnes pratiques au bénéfice des territoires et de leurs habitants.

Au rang des projets de mutualisation de la SAC Habitat 25 & Néolia, une synchronisation de leurs Plans de Stratégie Patrimoniale. Une façon d'optimiser les démolitions et le relogement de nos clients locataires. Œuvrant sur des périmètres partagés, la vidéosurveillance, la médiation et bien d'autres thèmes sont également des sujets possibles de coordination.

La SAC Habitat 25 & Néolia repose sur l'**équilibre** de la gouvernance et du capital entre les 2 structures : elle n'est **ni une fusion, ni une absorption**.

OÙ ?

La SAC aura son **siège social à Besançon, chez Habitat 25**. Son périmètre d'action se déploie sur le territoire du Doubs.

QUAND ?

Initié en avril 2019 sur la base de coordination et de dialogue entre Habitat 25 et Néolia, au respect des moyens, intérêts, personnalités et ambitions de chacun, le projet est soumis à l'autorisation préalable de l'autorité de la concurrence et sera mis en œuvre dès que possible après obtention de cette autorisation. Un nom définitif sera donné à la SAC à ce moment-là.

COMMENT ?

C'est une **structure légère** qui respecte l'**identité** et l'**autonomie** de chacun des organismes. Une structure **sans salariés** dédiés ni mouvements de salariés de l'une ou l'autre des structures vers la SAC. Habitat 25 et Néolia restent les seuls interlocuteurs de leurs clients et aucun transfert ni redistribution de patrimoine locatif ne modifie les périmètres d'action de chaque structure.

COMBIEN ?

Au total, la Société Anonyme de Coordination Habitat 25 & Néolia couvre un patrimoine de **près de 27 000 logements locatifs** répartis sur le territoire du Doubs, et au total avec le patrimoine des autres territoires de Néolia plus de 38 000 logements. Plus de 60 000 Doubistes sont logés par les deux organismes aux valeurs communes.

POURQUOI ?

Faire plus et mieux ensemble en termes de logement au bénéfice du territoire, des collectivités locales et des habitants, telle est la raison d'être de cette SAC. Les deux organismes offrent ainsi une **réponse collective et coordonnée** aux enjeux majeurs et complexes de la question du logement social en zones urbaines, périurbaines et rurales. Par ce rapprochement avec Néolia, Habitat 25 s'affranchit également de la contrainte édictée par la loi Elan qui impose un seuil de 12 000 logements aux bailleurs sociaux.



LES MOTS-CLÉ DE LA SAC

MUTUALISATION • AUTONOMIE • COORDINATION • STRUCTURE LÉGÈRE
ÉQUILIBRE • INNOVATION • TERRITOIRES

CE QUE ÇA VA CHANGER

POUR NOS CLIENTS LOCATAIRES

Système de gestion de leurs logements, agences référentes, interlocuteurs sur le terrain : pour les locataires, rien ne change.

POUR LES CANDIDATS AU LOGEMENT SOCIAL

Chaque organisme conserve sa commission d'attribution mais la SAC permet à Néolia et Habitat 25 de proposer une offre locative plus vaste et donc toujours plus adaptée aux besoins du territoire et de ses habitants.

POUR LES ASSOCIATIONS DE LOCATAIRES

Aucune interférence : les associations de locataires conservent les mêmes relations avec chaque structure, et elles feront partie de la gouvernance au même titre que les principales agglomérations aux côtés du département du Doubs.

POUR LES SALARIÉS HABITAT 25 ET NÉOLIA

Aucun changement pour les équipes : structure légère, sans salariés et autonomie des structures guident notre démarche dans la construction et la gestion de cette SAC.

POUR LES COLLECTIVITÉS

Chaque organisme conserve son autonomie et son indépendance, mais la mutualisation permettra aussi de répondre collectivement à des besoins et projets immobiliers et d'aménagements plus vastes et/ou plus complexes que chacun de son côté.

POUR LES PARTENAIRES FINANCEURS DE CHAQUE STRUCTURE

L'accroissement du patrimoine et la gestion saine des deux organismes sont un gage de solidité de la SAC. Elle offre une garantie, une surface complémentaire aux financeurs qui gardent une relation privilégiée avec chacun des organismes.

POUR LES FOURNISSEURS

Les fournisseurs conservent leurs interlocuteurs au sein de chaque organisme mais pourront bénéficier du lancement de nouveaux projets en étant plus et mieux identifiés par nos équipes respectives.

POUR LES PROGRAMMES

Innovation, éco-développement, programmes sur-mesure, la mutualisation de nos moyens techniques et bonnes pratiques.

POUR LES SALARIÉS DES ENTREPRISES DE NOS TERRITOIRES

Le déploiement de nos offres locatives et accession sécurisée sur davantage de bassins d'emplois du territoire, rend notre offre toujours plus accessible aux salariés des grandes entreprises comme des PME.

CONTACTS PRESSE

HABITAT 25

Lucie Louvet • 07 62 35 11 68
lucie.louvet@habitat25.fr

NÉOLIA

Sophie Di Leo et Anne Chauveau • 03 81 99 16 16
sdileo@neolia.fr • achauveau@neolia.fr